

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/SF N° 2024 - 077

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

Vu le décret n° 83.1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 27 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours internes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Inserm ;

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours interne d'accès au corps des AI n°6 BAP E-F-G-J non affecté les candidats dont les noms suivent :

ALOUCHE	Sonia	DIBY	Césarine
ANDROCLES	Nathalie	DUVAL	Samonta
ARABI	Yamina	EGEA	Yann
ARHAB	Hassan	EL AMRI	Bouchra
BATHILY	Souaré	EL BOUZIDI	Hanane
BENNACI	Mehdi	ETIENNE-SIDIBE	Aïssata
BOUAZAMA-PIGOIS	Chloé	GALIN-CHENE	Delphine
BOUDAYA	Meriem	GARCIN	Céline
BOULANGER	Léa	GESTKOFF-BODIN	Anastasia
BOURDERIE	Murielle	GOMEZ	Vanessa
BOURGOUIN	Sandra	GUILLEMARD	Odile
BOURREL	Mélissa	GUILLORY	Christel
BOUZERAR	Sabrina	HUYNH	Bonnie
BRENNE	Fabien	KLEIN	Baptiste
BUJEAUD	Emilie	KLEIN	Nicolas
CHOLLET	Nathalie	KOCON	Nicolas
COMMIN	Nicaise	LECOMMANDOUX	Karine
CORSETTI	Virginie	LOISEAU	Hélène
DEBA	Farida	MBONDO	Irène
DEBBAB	Fatmah	MESSA	Céline
DENOGEANT	Arnaud	MIGNARD	Marine
DIAMANT-BERGER	Valérie	MODEVI	Alexandre

MOISSET	Carole	SETHUKAVALAR	Mathivathani
MORENO	Sylvie	SIFOUANE	Malika
NYA	Charles	SOUKASEUM	Sandrine
OBERTELLI	Mélanie	TORREMOCHA	Cidem
OLIVO	Stéphanie	TRISMECIN	Olguine
PAPA	Nicolas	VALLERIX	Marianne
POULARD	Médéric	VANPOUCKE	Aurore
PRENDIN	Dania	VEZOLI	Véronique
QUESNE	Patricia	VIRAPIN	Patricia
RANCHON	Guillaume	YAHIAOUI	Fatima
SALOMONE	Thierry		
SANFILIPPO	Nathalie		
SCHAEFER	Aurélié		

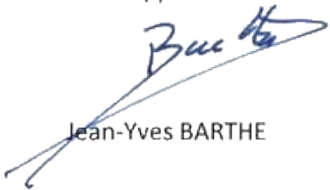
Article 2nd : Sont admis à concourir sous réserve au concours interne d'accès au corps des AI n°6 BAP E-F-G-J non affecté les candidats dont les noms suivent :

HINLET	Sébastien
MENNANI-EL HAMD	Nadia

Fait à Paris, le 03/05/2024

Pour le Président-directeur général,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE